

Réf: Dossier N° 077971

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE MANE » en abrégé « CPM »

Siège social Abidjan, Songon, SONGON ABADJIN KOUTE

EXTENSION (AGOMIN) NON LOOIN DE LA CITE BNI, Lot 1703

1705 1707, Ilot 166

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE MANE » en abrégé « CPM »

Objet : L'EDUCATION ET LA FORMATION GENERALE.  
- ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONHS MOBILIERES , INDUSTRIELLES , COMMERCIALES OU FINANCIERES , SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET A TOUS AUTRES OBJETS DE NATURE A FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, SONGON ABADJIN KOUTE  
EXTENSION (AGOMIN) NON LOOIN DE LA CITE BNI, Lot 1703  
1705 1707, Ilot 166

Dirigeant(s) : M GBETIBOUO MANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00581 du 15/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05572/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022

